

CONJONCTURE | LA RÉUNION

Publication bimestrielle

NOVEMBRE 2025 N°49

PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES À LA RÉUNION

La tendance baissière des ventes de produits phytopharmaceutique se poursuit en 2024

Pour la troisième année consécutive, les ventes de produits phytopharmaceutiques (PPP) sont en baisse en 2024 à La Réunion. Les données issues de la banque nationale de ventes par les distributeurs agréés (BNV-D) indiquent qu'environ 135 tonnes de substances actives ont été commercialisées en 2024 (graphique 1), contre 159 tonnes en 2023 (-15 %) et 208 tonnes en 2021 (-35 %). C'est le niveau le plus bas depuis la mise en œuvre de la déclinaison régionale du plan Ecophyto en 2009.

Une baisse aux origines multiples

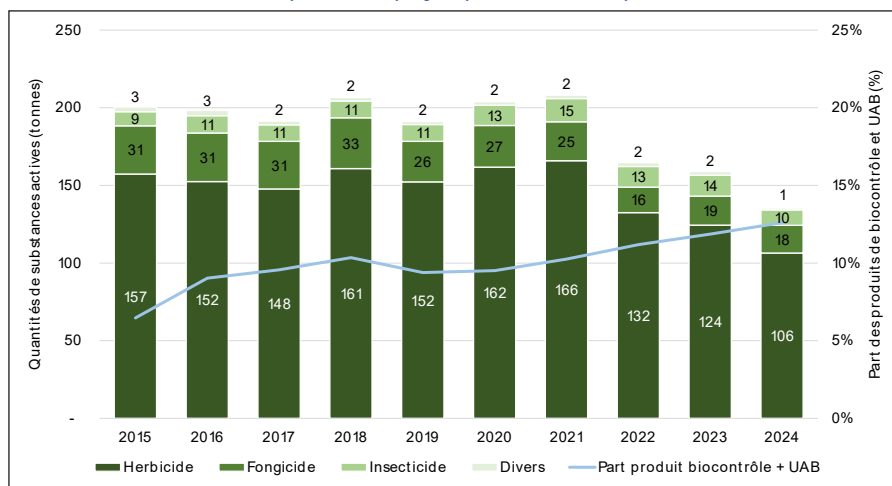
Plusieurs facteurs peuvent expliquer la tendance observée :

- le retrait de l'usage sur canne à sucre des produits à base de s-metolachlore (herbicide) ;
- la diminution des surfaces agricoles traitées, concomitamment à la baisse de la surface cannière de l'île ;
- une sécheresse en 2024 qui a pu limiter la pousse des adventices, et le développement des ravageurs (maladies cryptogamiques, mouches des fruits, etc.) ;
- la modification des pratiques agricoles.

L'usage des produits de biocontrôle progresse

Graphique 1

Evolution des ventes de produits phytopharmaceutiques entre 2015 et 2024



Source : Banque nationale des ventes par les distributeurs agréés (BNV-D)

La part des produits de biocontrôle ou utilisables en agriculture biologique (UAB) dans les ventes totales de substances actives poursuit sa progression. Elle représente près de 13 % en 2024. Il s'agit principalement d'insecticides, notamment des huiles.

Les herbicides représentent 80 % des volumes vendus

Les herbicides restent majoritaires parmi les familles de produits commercialisés, avec près de 80 % des ventes en 2024. La problématique du désherbage en culture de canne à sucre est une priorité pour la filière. Alors que les conditions climatiques sont propices au développement des adventices à La

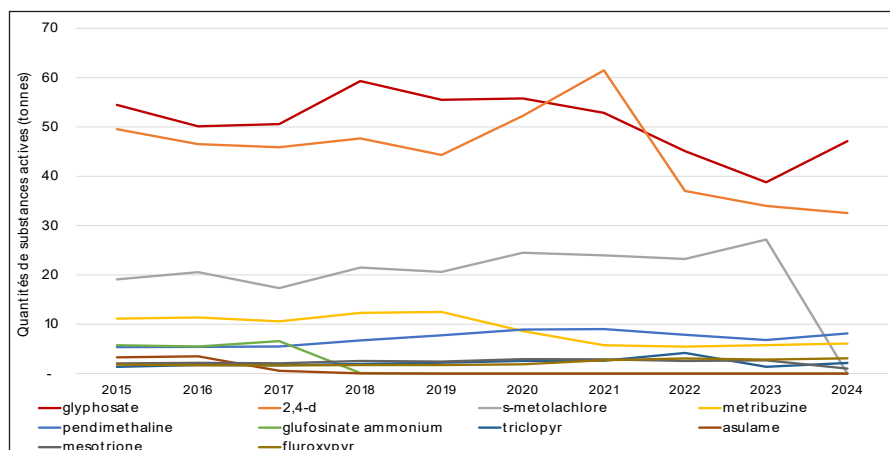
Réunion, la disponibilité et le coût de la main d'œuvre sont un frein au désherbage manuel. De plus, la pente et la pierrosité des parcelles rendent difficiles les techniques de désherbage mécanique. Le désherbage chimique reste la solution privilégiée par les planteurs, même si les retraits d'usages de certaines molécules limitent désormais les possibilités qui s'offrent à eux. Le retrait de la molécule s-metolachlore en 2024 a contribué à renforcer l'usage du glyphosate qui représente 35 % des ventes en 2024, contre 25 % en moyenne depuis 15 ans (graphique 2).

Ecophyto 2030 : objectif de diminution de 50 % des volumes par rapport à la moyenne 2011-2013

Les travaux de la déclinaison territoriale de la Stratégie Écophyto 2030 ont été lancés en mai 2025 à La Réunion, une des 4 régions pilotes à l'échelle nationale. L'objectif de ces travaux est d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions validé par les parties prenantes sur des territoires à enjeux pour la santé humaine et l'environnement capables de servir de vitrines et d'entraîner une dynamique collective. La première phase vient de s'achever avec l'élaboration d'un diagnostic territorial co-construit avec les différents acteurs du monde agricole ainsi que les partenaires publics. Ce projet va être présenté aux membres

Graphique 2

Evolution des ventes d'herbicides entre 2015 et 2024



Source : Banque nationale des ventes par les distributeurs agréés (BNV-D)

du Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) en novembre 2025. Ce CROPSAV marquera le lancement de la

seconde phase de déclinaison territoriale consistant à la rédaction du plan d'actions territorialisé à déployer à compter du premier semestre 2026.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Une agriculture biologique réunionnaise qui cherche un second souffle

L'agriculture biologique réunionnaise se distingue largement des autres départements d'outre-mer. La surface recensée en 2024 par l'agence bio est de 2 260 hectares pour 529 fermes. Cette production agricole est largement diversifiée tant par ses produits et que par ses modes de commercialisation. La vente directe, le passage par six organisations de producteurs, mais aussi les cinq « Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne » (AMAP) et les exploitants qui travaillent avec le site la ruche qui dit oui sont autant d'exemple de circuit de commercialisation. Le suivi de l'évolution des surfaces converties met en avant une période d'initialisation (2008-2010), puis de progression régulière (2011-2016), puis d'un fort développement des surfaces (2017-2023) (figure 1). L'année 2024 enregistre une baisse de surface 141 hectares

dont 55 hectares en conversion. Ainsi, l'agence bio constate pour cette année un solde négatif pour la première fois de 2009 de -11 exploitations entre 2023 et 2024.

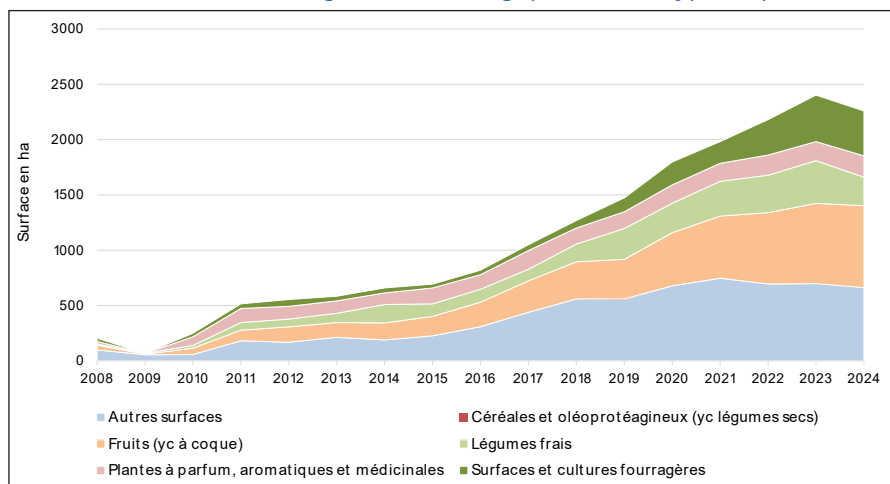
Un recul des surfaces en légumes

L'essentiel de la baisse de surface est imputable aux légumes

et en second pour les autres surfaces. Par contre celles en fruits et plantes à parfum continuent à progresser. Les principaux types de cultures bio en 2024 sont : les fruits qui représentent plus de 741 hectares, les légumes frais 258 hectares, les surfaces en herbe 405 hectares et les plantes à parfum 193 hectares. Les surfaces correspondantes de

Graphique 3

Evolution des surfaces en agriculture biologique selon le type de production



Source : Agence Bio

la Statistique Agricole Annuelle (SAA) de 2024, sont en fruits 3 111 hectares, en légumes frais 2 690 hectares, en prairies de 10 700 hectares et enfin 644 hectares en plantes aromatiques médicinales et à parfum.

Un fort essor des entreprises aval, mais un recul en 2024

Le développement des filières bio s'accompagne dans l'île d'une forte progression des entreprises aval. En 2008, seules 4 entreprises de préparation (transfor-

mateur, stockage, transport) sont recensées. En 2024, 103 entreprises assurent la préparation, la distribution et l'importation des produits bio. Comme les exploitations, ce chiffre est en recul de 14 entreprises (-12%) par rapport à l'année 2023. La baisse est en premier lieu le résultat du recul du nombre d'entreprises de distribution. Après la phase de crise notamment d'inflation et de forte progression du nombre d'exploitations, le marché a enregistré des déséquilibres qui ont notamment conduit à la

fermeture de certains distributeurs. Cependant, il convient de signaler qu'il existe toujours des décalages entre production et commercialisation. Les prix, comme le démontre la mise en place de mercuriales bio (producteurs et magasins spécialisés), varient fortement entre le minimum et le maximum. A noter aussi que La Réunion possède un circuit de distribution spécialisée relativement fourni comprenant les enseignes Naturalia, La Vie Claire, plus des indépendants.

RENTÉE 2025 DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

De l'importance d'assurer le renouvellement des générations en agriculture

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture du 24 mars 2025 identifie les grands défis à relever par l'enseignement technique agricole pour ces prochaines années :

- continuer à accroître le nombre de personnes formées aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ; l'enjeu du renouvellement des générations de professionnels qui vont partir prochainement à la retraite est primordial.

- renforcer le socle des connaissances dans les domaines techniques agronomiques, zootechniques et relatives aux transitions climatique et environnementale.

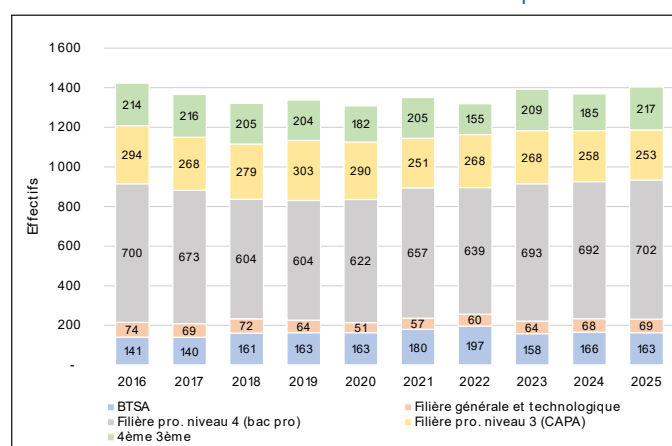
A la rentrée 2025, les huit établissements réunionnais assurant des formations de l'enseignement agricole accueillent en formation initiale scolaire 1 404 élèves soit, 2,6 % de plus par rapport à la dernière rentrée scolaire (graphiques 4 et 5). Cette augmentation des effectifs connaît

toutefois des disparités entre l'enseignement technique agricole public dont le nombre d'élèves baisse de 3,3 % alors que l'enseignement privé voit ses effectifs augmenter de 5,9 %.

La diversité des formations proposées est une richesse pour le territoire réunionnais. A noter, qu'à la rentrée 2025, la MFR de l'Est propose une nouvelle filière Bac Pro « conduite de production horticole ».

Graphique 4

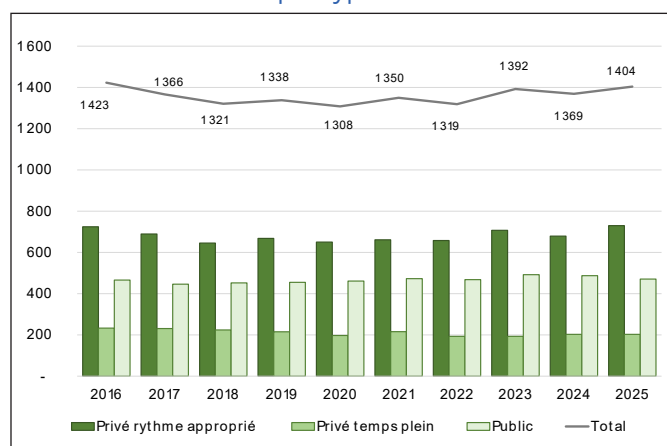
Evolution des effectifs en formation initiale par niveaux



Source : DAAF - service formation et développement

Graphique 5

Evolution des effectifs par type d'établissement



Source : DAAF - service formation et développement

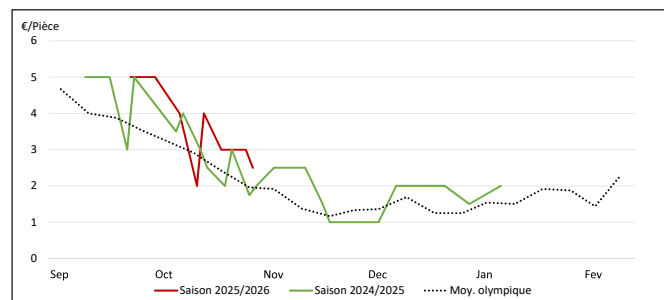
FRUITS ET LÉGUMES

Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit le prix des produits agricoles. Le résultat des enquêtes réalisées, appelées mercuriales, est à retrouver sur le site internet de la DAAF.

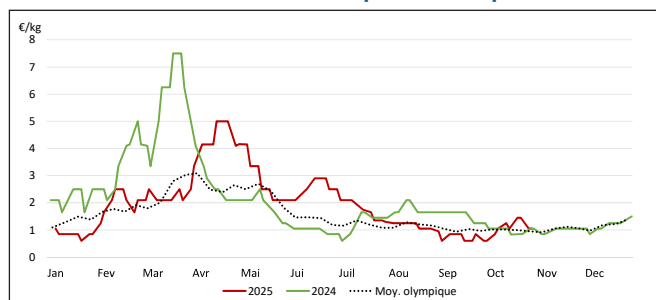
(source : mercuriales marché de gros de Saint-Pierre - prix stade production)

Artichaut



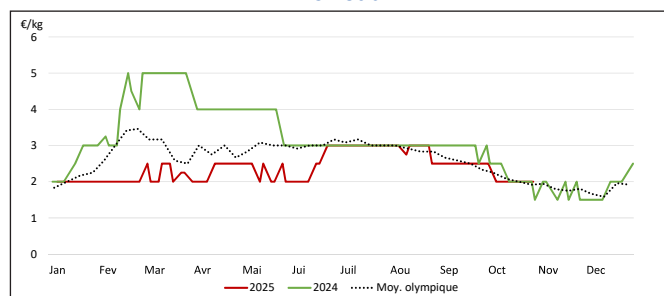
L'artichaut a débuté sa saison mi-septembre sur le marché de gros. Vendu à 2,50 €/pièce fin octobre, son prix continuera de baisser jusqu'à fin janvier.

Petite tomate de plein champ



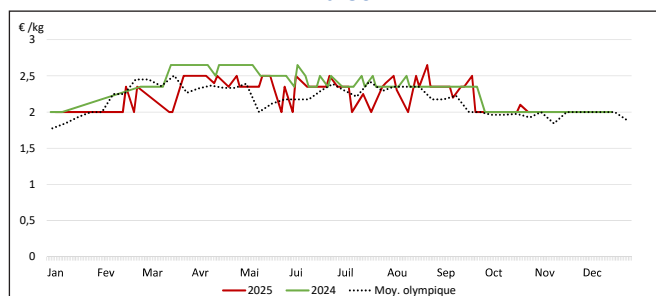
Le pic de production de la petite tomate de plein champ est atteint en septembre. Les gros volumes proposés actuellement sont toujours un produit phare du marché de gros où elle se négocie à 1,09 €/kg en octobre contre 0,75 €/kg en septembre.

Poireau



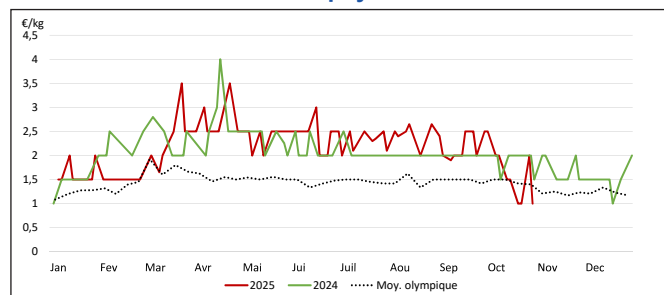
Vendu toute l'année, le poireau se développe préférentiellement dans les sols frais. Ses volumes de production sont en hausse ces derniers mois. Son prix est de 2 €/kg en octobre, identique à la moyenne des cinq dernières années.

Fraise



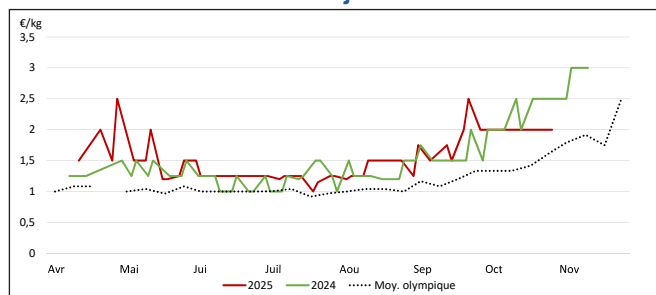
Présente toute l'année, le mois de septembre marque la pleine saison de la fraise. Mise à l'honneur pour la 26ème fois consécutive à Mont-Vert les Hauts début octobre, elle se vend en octobre au prix stable de 2 € la barquette de 250g, comme l'an passé.

Papaye



Vendue généralement toute l'année, la papaye est plus significativement présente actuellement. Ses beaux volumes mis en marché sur le marché de gros conduisent à une baisse de son prix qui s'établit en moyenne en octobre à 1,60 €/kg.

Citron jaune



Commercialisé depuis le mois de mai, le citron jaune est toujours bien présent à tous les stades de commercialisation. Sur le marché de gros, son prix est en hausse au mois d'octobre. Il s'établit à 2 €/kg, un niveau qui annonce la fin d'une belle saison.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Economique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI
Rédacteur en chef : C. WILMES
Rédacteurs : N. ALEU-SABY ; N. CAMBRONNE ; L. MAILLARY ;
I. SELLES ; L. THIBAudeau ; C. WILMES
Composition : SISE - DAAF
Dépot légal : À parution - ISBN : 2-11-090743-6
© Agreste 2025